

M. Michel Lezeau, député de la quatrième circonscription d'Indre et Loire a posé une question au gouvernement sur l'avenir de l' A 10 bis.

La question

M. Michel Lezeau – J'ai la chance d'adresser ma question à M. le secrétaire d'État chargé des transports, qui connaît fort bien la Touraine. Aujourd'hui même, à midi, est ouvert à la circulation le dernier maillon de l'A85, reliant Tours à Vierzon, inauguré samedi dernier. Les élus et les habitants du département se réjouissent de le voir ainsi mis en service quatre mois avant la date prévue, au moment des vacances de Noël et des départs vers les stations de sports d'hiver. Toutefois, si l'A85, mais aussi l'A28 et l'A10, permettent de rééquilibrer la desserte de l'ensemble du département, il devient urgent de construire l'A10 /bis/ afin d'absorber le trafic supplémentaire que cette ouverture viendra ajouter aux 74 000 véhicules passant déjà chaque jour par Tours, entre les sorties Tours centre et Saint-Avertin. Célèbre pour ses châteaux, la Touraine ne doit pas le devenir pour ses bouchons – même si le vin tourangeau n'est pas mauvais !

Il faut donc aménager sans tarder un contournement autoroutier de l'agglomération, même si les travaux de construction du boulevard périphérique prennent du retard. Monsieur le ministre, comment comptez-vous accélérer la construction de l'A10 /bis/, qui permettrait à la fois de désengorger la circulation et d'accroître le dynamisme des communes voisines ?

La réponse

M. Dominique Bussereau, /secrétaire d'État chargé des transports/ – Située depuis longtemps sur l'A10, reliée, à l'ouest, dans la vallée de la Loire, à Angers et à Nantes – malgré les difficultés que la traversée d'Angers a posées – et, au nord, au Mans et à Alençon par une autoroute dont la fréquentation est satisfaisante, la ville de Tours est désormais desservie, à l'est, par l'autoroute qui suit la vallée du Cher vers Vierzon, puis Bourges et Lyon. Cette situation privilégiée est analogue à celle que connaît depuis longtemps Saint-Pierre-des-Corps sur le plan ferroviaire.

Mais la traversée des villes par l'autoroute, qui semblait naturelle autrefois, à Tours – où le visionnaire qu'était Jean Royer avait remplacé l'ancien canal reliant le Cher et la Loire par une autoroute passant entre Tours et Saint-Pierre-des-Corps – comme à Reims, ne correspond plus aux besoins et provoque d'importants embouteillages. Au boulevard périphérique autoroutier, il faut donc ajouter un dispositif de contournement. Je m'engage à saisir de nouveau la Commission nationale du débat public, qui avait opposé à mon prédécesseur une réponse dilatoire, et, à la suite du Grenelle de l'environnement, à soumettre aux élus d'Indre-et-Loire des propositions permettant d'aménager cette déviation autoroutière en tenant compte du

développement récent de l'agglomération et de la nécessité de traverser deux fleuves.